



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CNSA

Question écrite n° 44962

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 14 novembre 2013 portant sur la mise en œuvre des missions de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Ce rapport préconise de coordonner et valoriser les initiatives prises par les ARS (Agences régionales de santé) pour progresser dans la connaissance des coûts des ESMS (établissements et services médico-sociaux) du secteur des personnes handicapées. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44962

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12578

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)